

La séance extraordinaire a eu lieu le 18 décembre 2009 alors que la séance ordinaire a eu lieu le 11 janvier 2010.

### **COMBEO adhésion 2010**

La municipalité de Saint-Julien adhère pour 2010 à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec dans la catégorie de membre actif au coût de 255\$ plus taxes.

### **Entente pour les ponts**

Le conseil municipal de Saint-Julien accepte l'entente établissant les responsabilités concernant la gestion des ponts sur le territoire de la municipalité à intervenir avec le ministère des transports.

### **Représentant municipal pour la bibliothèque**

Le conseil municipal de Saint-Julien nomme Madame Lynda Lemay représentante de la municipalité auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBPCNCA). Madame Lemay demeure la représentante municipale pour la bibliothèque de Saint-Julien, elle verra aux intérêts de celle-ci à l'intérieur du conseil.

### **Séance de photos pour le nouveau conseil**

Le conseil municipal de Saint-Julien confie à Michel Élie Tremblay photographe et résident de notre municipalité la prise de photos des membres du conseil. Le prix demandé par celui-ci comprend la séance de photos, l'impression des photos et le cadre.

### **Site internet Saint-Julien**

Le conseil municipal de Saint-Julien confie la conception du site internet à Weblex Design. La licence annuelle est de 600\$. Il faut prévoir 100\$ pour les frais d'installation sur le serveur et 117,50\$ pour la formation.

### **Vous cherchez une salle pour un événement spécial?**

Les salles du centre communautaire de St-Julien vous sont offertes à un prix abordable : 100\$ pour la grande salle et 75\$ pour la petite salle.  
Pour informations ou réservation : 418-423-4295.

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

**Aux personnes et organismes intéressés par l'entrée en vigueur du règlement numéro 314 amendant le plan d'urbanisme numéro 215.**

### **AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

Lors d'une séance tenue le 7 décembre 2009, le Conseil de la Municipalité de Saint-Julien a adopté le règlement de modification intitulé: « Règlement numéro 314 amendant le plan

d'urbanisme numéro 215 » afin d'assurer sa conformité au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Appalaches.

Lors d'une séance tenue le 13 janvier 2010, le conseil des maires de la MRC des Appalaches a approuvé le règlement numéro 314 parce qu'il a été jugé conforme au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Appalaches.

Le secrétaire-trésorier de la MRC des Appalaches a émis, le 14 janvier 2010, le certificat de conformité à l'égard du règlement 314.

EN CONSÉQUENCE, le règlement numéro 314 est entré en vigueur le 21 janvier 2010.

**Résumé du règlement numéro 314 amendant le plan d'urbanisme numéro 215 afin d'assurer sa conformité au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Appalaches.**

**Objet:** L'article 59 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* exige que les municipalités adoptent un règlement de concordance afin que le plan d'urbanisme respecte le contenu du schéma d'aménagement révisé et les dispositions du document complémentaire. Ainsi, suite à l'entrée en vigueur du règlement 113 de la MRC des Appalaches, le plan d'urbanisme agrandit le périmètre urbain de Saint-Julien d'une superficie approximative de 3,5 hectares.

Donné à la Municipalité de Saint-Julien, le 21 janvier 2010 par Réjean Gouin directeur général, secrétaire trésorier

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

Lors d'une séance tenue le 7 décembre 2009, le Conseil de la Municipalité de Saint-Julien a adopté le règlement de modification intitulé: « Règlement numéro 315 amendant le règlement de zonage numéro 243 » afin d'assurer sa conformité au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Appalaches.

Lors d'une séance tenue le 13 janvier 2010, le conseil des maires de la MRC des Appalaches a approuvé le règlement numéro 315 parce qu'il a été jugé conforme au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Appalaches.

Le secrétaire-trésorier de la MRC des Appalaches a émis, le 14 janvier 2010, le certificat de conformité à l'égard du règlement numéro 315.

EN CONSÉQUENCE, le règlement numéro 315 est entré en vigueur le 21 janvier 2010.

Donné à la Municipalité de Saint-Julien, le 21 janvier 2010 par Réjean Gouin directeur général.

**CACI (Centre d'Accès Communautaire Internet)**

Tél : (418) 423-3410 Courriel : [caci@st-julien.ca](mailto:caci@st-julien.ca)

**Responsable**

Yannick Gouin Tél : (418) 423-4506

Courriel : [yannickgouin@hotmail.com](mailto:yannickgouin@hotmail.com)

**Heures d'ouverture :**

Jeudi, vendredi	18 h 30 à 21 h 30
Samedi	13 h 00 à 16 h 00
Dimanche	10 h 00 à 12 h 00

Si vous avez besoin de formation n'hésitez pas à communiquer avec le CACI ou avec M. Gérard Marti au 423-2512.

Le CACI offre de la formation individuelle ou en groupe.

**AVIS PUBLICS**

SONT, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE,

Le conseil de la municipalité de Saint-Julien a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 18 décembre 2009, le règlement # 316 relatif aux taux d'imposition 2010,

QUE,

Le conseil de la municipalité de Saint-Julien a adopté, lors de sa séance ordinaire du 11 janvier 2010, le règlement # 317 relatif au traitement des élus municipaux,

Toutes personnes intéressées par ces règlements, peuvent les consulter au bureau municipal.

DONNÉ à St-Julien par Réjean Gouin secrétaire-trésorier.

**À vendre**

Plats Tupperware neufs, à 50% du prix du catalogue. Raison de la vente : je ne suis plus conseillère.

Pour info, Karyne (418) 423-3517.

**Une fête de Noël réussie!!**

Fidèle à sa tradition, St-Julien a vécu encore cette année une belle fête de Noël pour les enfants de sa municipalité. La participation exceptionnelle des résidents et le spectacle de Nanou la clown nous ont fait passer d'agréables moments.

Merci à tous nos bénévoles! C'est un rendez-vous pour Noël prochain.

**Un grand merci aux commanditaires de la fête de Noël dont voici la liste :**

- Municipalité de Saint-Julien
- Excavation Grégoire Garneau

- Caisse Populaire du Lac Aylmer
- Laurent Lessard, député
- Caisse Populaire du Carrefour Minier
- Caisse Populaire de St-Fortunat
- Clinique dentaire DR. Dany Grondin
- Autobus St-Julien Inc.
- Shell Coleraine
- Garage Jeannot Camiré
- Dépanneur Roger et Colette
- Pièces d'auto Stéphane Paré
- Taillage sabot Sylvain Carrier
- Laurent Marcoux orthothérapeute
- Poste Canada Coleraine
- Bijouterie Fréchette
- Quincaillerie Parent
- Mercier Marine
- Accomodation Blouin
- Bonichoix St-Ferdinand
- Coop de Disrael
- Construction Marc Pépin
- Épicerie Gilles Laprise
- Érablière Christian Gouin Johanne Goulet
- Garderie les petits matelots
- Canadien tire
- Équipement Proulx & Raiche

#### **Nomination de l'inspecteur en bâtiment et en environnement**

Suite à l'offre d'emploi, la municipalité nomme Monsieur Robert Masson à la fonction d'inspecteur en bâtiment et en environnement. Vous prévoyez des rénovations? Prenez un rendez-vous avec M. Masson pour l'obtention de votre permis et assurez-vous de connaître la réglementation en ce sens. Vous pouvez le rejoindre au 418 423-4402 ou par e-mail à [inspecteurbatiment@st-julien.ca](mailto:inspecteurbatiment@st-julien.ca) .

#### **Programme Diagnostic résidentiel Mieux consommer**

En appui du projet pour l'amélioration du terrain jeu, Hydro-Québec remettra un montant à notre municipalité à chaque fois qu'un rapport de recommandations est émis à un client (locataire ou propriétaire) de cette entreprise. Un montant de 35 \$ sera octroyé pour chaque rapport émis par internet et 30 \$ pour ceux acheminés par la poste.

Le lancement officiel de la campagne aura lieu dans la semaine du 23 février 2010 pour la région de Chaudière-Appalaches et la MRC Le Granit. La durée de la campagne promotionnelle est de six mois. La municipalité disposera des sommes amassées à l'automne 2010 pour la réalisation du projet communautaire choisi pour ces citoyens.

Prochaine parution : le 12 février 2010

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada, 2004

Bibliothèque nationale du Québec, 2004

ISSN 1712-5502